

LE CONQUET

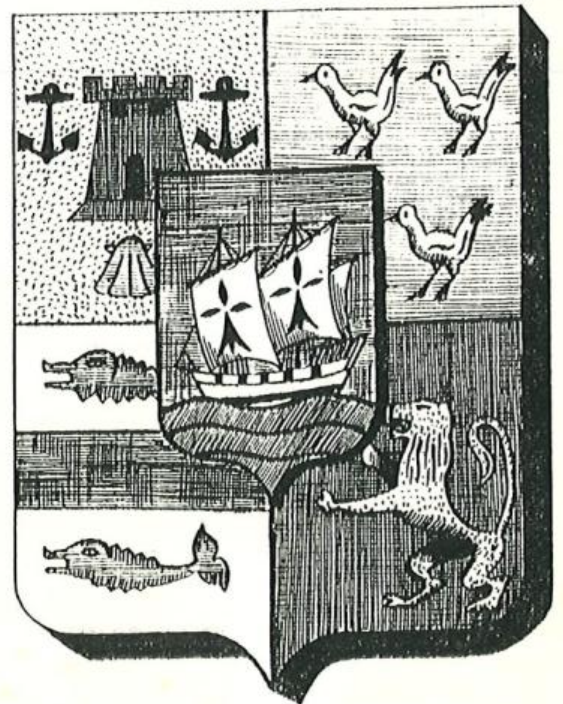
de Penzer... à Kermorvan



Bulletin Communal

N° 45

OCTOBRE 88



LE MOT DU MAIRE

Septembre...

L'été s'estompe et peu à peu fait place à l'automne.

La saison estivale se termine et les Conquétois, un moment noyés dans la masse des vacanciers, peu à peu se retrouvent : les scolaires sur les bancs de l'école, les sportifs sur les stades... et les moins jeunes au sein de leurs associations ou de leurs clubs...

Cette saison estivale tour à tour prometteuse, puis très instable en Juillet et meilleure en Août, aura démontré une nouvelle fois que notre commune a une vocation touristique très affirmée. Cette vocation reste cependant tributaire des conditions climatiques et souffre depuis quelques années d'un manque évident dans le Nord du Département de grosses manifestations culturelles d'intérêt régional.

L'ouverture en Juillet du Centre de Vacances de Beauséjour aura sans aucun doute permis de stabiliser l'ensemble de la saison en apportant une valeur ajoutée au commerce local.

Septembre, c'est donc la rentrée dans tous les domaines. La Municipalité, pour sa part, indépendamment des réalisations en cours, aura à conduire et à faire avancer un certain nombre de dossiers et de projets plus importants les uns que les autres, tels que :

- la deuxième tranche du Centre de Vacances dont le financement est pratiquement acquis ;*
- la procédure de Révision du P.O.S qui sort d'une longue période de consultation et qui va enfin rentrer dans une phase active. Elle sera bien sûr en temps voulu portée à la connaissance de la population...*

Mais c'est le projet d'aménagement portuaire qui nous cause le plus de soucis.

Après un laborieux et long cheminement, il semble en effet qu'il rencontre quelques sérieuses réticences du côté du Ministère de l'environnement, l'ultime étape à franchir.

Cela dit, ne cédon pas au pessimisme. Gardons le ferme espoir que cet important projet, vital pour le monde de la pêche et la collectivité toute entière, connaisse enfin, très bientôt, la réussite qu'il mérite.

C'est le voeu que je formule en souhaitant à tous une bonne rentrée !

Le Maire,

Jean-François LE BORGNE

BEAUSEJOUR - ETE 1988

Malgré une courte période de commercialisation, le remplissage a été satisfaisant. Le taux moyen atteint 70 % ; mais le Centre Familial de Vacances affichait complet du 14 Juillet au 15 Août, ce qui, pour un premier démarrage, est très positif.

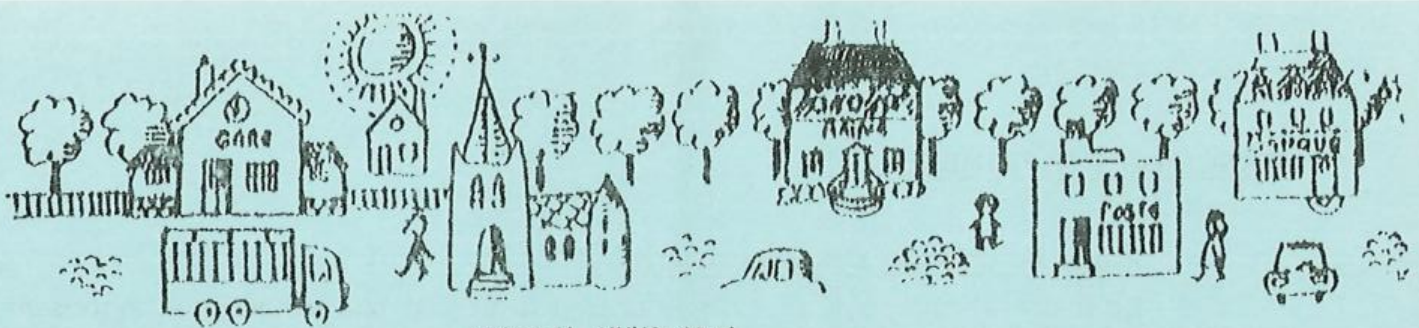
Cela représente 219 semaines de vacances. Grâce à la réalisation de ce Centre Familial de Beauséjour, ce sont 100 familles supplémentaires qui ont séjourné, cet été, au Conquet.

L'impact économique sur la commune n'est pas négligeable : chaque famille consacre, en moyenne, 1 200 F par semaine à son budget (alimentation, journaux, souvenirs, équipements, essence, divers...).

Les vacanciers ont été très satisfaits par la qualité de l'hébergement et l'implantation du Village de Vacances à deux pas des plages et du Centre Ville. De même, ils ont apprécié l'accueil chaleureux de toute la population et des commerçants de la ville du Conquet.

Les familles qui séjourneront dans le Village de Vacances de Beauséjour en 1989, devraient bénéficier de tous nouveaux locaux collectifs, sans lesquels le Centre de Vacances ne pourrait bien fonctionner.

Le Directeur du Centre,
Jean-François BECHAUD



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUIN

Domaines

La Commune n'a pas suivi l'évaluation donnée par les Domaines concernant le prix du terrain à Beauséjour. Cette propriété de 8 ha avait été évaluée à 1,82 MF et la Commune l'a acquise pour une somme de 3,17 MF. L'augmentation du prix est liée au changement de zonage de la partie haute du parc, où sera réalisée une urbanisation. Le Conseil, par 15 oui et 2 non, donne son accord au maire pour passer outre à l'avis des Domaines.

Jurés d'Assises

Mme DURAND, épouse Paule JOUET ; M. Jean-Claude VAILLANT, rue Victor Ségalen ; Mme Christiane VENEC, rue Théodore Botrel, ont été désignés pour les jurés d'assises.

Fiscalite

Exonération de la taxe professionnelle : durée 2 ans.

Le Conseil décide d'accorder l'exonération pour la part communale d'impôt pour la taxe professionnelle pour une durée de deux ans suivant celle de la création à toutes les entreprises nouvelles s'installant sur la commune avant fin 1988 et qui procèdent à une création d'établissement ou à une reprise d'établissement en difficulté.

Il décide que cette mesure soit de portée générale sur l'ensemble de la commune. Les intéressés devront satisfaire aux conditions prévues par la loi et déposer une demande au service compétent.

Affaire LAINE

La Commune cède une portion d'un chemin bordant la propriété de M. LAINE Roger. Les frais de géomètre seront à la charge de M.LAINE. Le prix au m² est fixé à 2 Francs.

TARIFS DE POSTE D'AMARRAGE

Zone A, pêcheurs, au-dessous de 9 m, 412 F ; au-dessus de 9 m, 535 F ; plaisanciers, chaînes 6-7-8, 535 F ; chaînes 9-10-11-12 et corps-morts, 412 F.

Arrière-port, plaisanciers, 5 m, 280 F ; 5 à 8 m, 390 F ; plus de 8 m, 465 F
Professionnels, 465 F.

SEANCE DU 18 JUILLET

Acquisition de la Maison RIOU

La maison RIOU, située en prolongement du cabinet médical gêne considérablement la circulation depuis la construction du complexe immobilier place Charles Minguy. La rue Louis Pasteur a du être, à ce niveau, déplacée et la visibilité est réduite.

Le propriétaire de la maison accepte de la céder au prix de 310 000 F, l'évaluation du service des Domaines fixe la valeur vénale à 250 000 F avec une marge de négociation de 10 %.

Après discussion, les élus jugeant la décision un peu trop hative et estimant d'autre part que cette acquisition doit être englobée et financée dans le projet d'ensemble d'aménagement de Beauséjour, par 9 non et 8 oui rejettent le projet d'acquisition de la propriété RIOU.

SEANCE DU 2 SEPTEMBRE

Projet de création d'espaces naturels

Le maire a rappelé qu'en 1979 le conseil avait pris une délibération autorisant le conservatoire du littoral à acquérir de nombreuses parcelles de la presqu'île de Kermorvan. Actuellement 112 hectares appartiennent au Conservatoire qui a mis au point un projet de préemption concernant diverses parcelles situées sur la presqu'île. Ce projet a été soumis à la commission d'urbanisme.

Dans ce projet, le conservatoire demande l'obtention d'un droit de préemption sur ces terrains si les propriétaires sont vendeurs. Le conseil a émis des réserves sur ce droit de préemption. Il se réserve le droit de préempter en priorité pour les parcelles 772 (presqu'île côté port) et 639 (bas du camping municipal), et retire de ce projet les propriétés Miriel, Galeron et Jézéquel.

Pour les autres parcelles, le conseil prend une délibération autorisant le conservatoire à préempter en priorité.

Résidence des personnes âgées

La future résidence sera construite dans le parc de Beauséjour, en bordure de la rue Louis Pasteur.

Le conseil, après avoir manifesté sa volonté de voir pratiquer dans cet établissement un prix de journée qui permette aux personnes âgées de conditions modestes d'y accéder sans difficultés, décide à bulletins secrets par 15 oui et 2 non, de céder gratuitement un terrain de 5 000 m² aux "Amitiés d'Armor" qui en assurera la conception, la réalisation et la gestion.

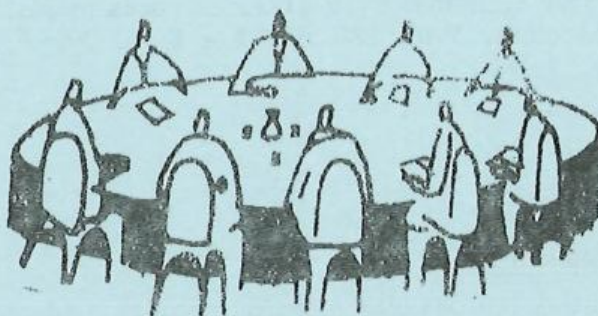
Garantie d'emprunt Office H.L.M

La maison Josse et l'ancienne poste vont être réhabilitées et l'Office H.L.M de Brest y aménagera au total 9 logements, 3 dans la maison Josse et 6 dans la poste actuelle. Par 9 oui et 8 non, le maire est autorisé à signer la garantie d'emprunt.

L'Office H.L.M de BREST contractera un emprunt de 1 696 000 F sur une durée de 34 ans.

Conditions d'utilisation du foyer du 3^e âge

La salle du foyer du 3^e âge est inoccupée pendant l'été. Pendant cette période, elle pourra être utilisée par les associations ou exposants, mais non à titre privé ni comme local commercial. Le règlement de la salle polyvalente s'applique à cette salle.



état civil



NAISSANCES

25/06/88 : MANANT Jean-François, rue Pierre Loti, Lochrist

14/07/88 : LE LANN Elodie, 5 rue Maréchal Juin

03/08/88 : CLOATRE Florian, rue Surcouf

11/09/88 : BRUYERES Romain, Kérandiou Vian

MARIAGES

30/07/88 : KEREDEL Yves, domiciliée à TREBABU, La Métairie de Kermorvan,
Electricien
et

RIOU Anne Christine Rose Marie, domiciliée au CONQUET, 5 quai du
Drellach, Institutrice

26/08/88 : LE GUYADER Philippe Gérard, domicilié à GRIGNY (Essonne), 16 rue du Ravin
Mécanicien Réparateur Automobile des PTT
et

L'HOSTIS Nathalie Alberte Marcelle, domiciliée au CONQUET, 17 rue de la Tour
d'Auvergne, Contrôleur des PTT

27/08/88 : LE MOAL Thierry, domiciliée au CONQUET, 16 rue Amiral Guépratte, Cuisinier
et

LE NORET Marie-José, domiciliée au CONQUET, Phare de Kermorvan,
Employée de Commerce

DECES

23/06/88 : MARZIN François Yves Marie, Célibataire, 9 rue d'Aquitaine BREST, 39 ans

12/07/88 : HELIEC Marie Yvonne, épouse de Louis Joseph Marie PERES, 10 rue Jourden
LE CONQUET, 74 ans

27/07/88 : DUPONT Félicien Paul, époux de Jeanne Olive Marie PERON, 1 rue Ch de Gaulle
LE CONQUET, 75 ans

07/08/88 : LE LANN Emile, époux de Nicole Renée Gabrielle PERES, 1 rue A. Le Bras
LE CONQUET, 50 ans

16/08/88 : JOURDEN Marie Yvonne, veuve de Marcel Alain MENGUY, 25 rue Poncelin
LE CONQUET, 82 ans

03/09/88 : LE THOS Emile, époux de Marguerite Lydie COLLOBERT, 37 rue Lannouron
BREST, 67 ans

03/09/88 : COLLOBERT Marguerite Lydie, épouse de Emile LE THOS, 37 rue Lannouron
BREST, 70 ans

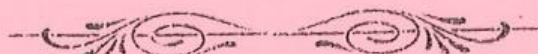
03/09/88 : MAJESAK Alexandre, Célibataire, 11 Hameau de Créach Ménoc LOCMARI-LOUZANE
26 ans

PERMIS DE CONSTRUIRE

10/06/88 : HUELVAN Jean, 10 rue du Cosquiès, Extension Résidence Principale

23/06/88 : O.P.H.L.M BREST, 29 rue Poncelin, 6 logements

27/06/88 : O.P.H.L.M BREST, rue Aristide Lucas, 3 logements
27/06/88 : LAINE Roger, Kéringar, Hangar Habitation
18/07/88 : APPRIOU Alain, rue Pen ar Streat, Modif n° 2 Hangar
18/07/88 : DUBALAI Jean-Claude, rue Théodore Botrel, Auvent caravane
28/07/88 : CARIO Philippe, Kernaffran, Résidence Principale
13/08/88 : Commune du CONQUET, Lochrist, Sanitaires Publics au cimetière
24/08/88 : GELEBART René, Kérinou, Porcherie
08/09/88 : LE BORGNE P/BERNUGAT M-C, Le Streat-Hir, Résidence Principale



Vous attendez un enfant ?

Vous avez reçu ou allez recevoir un courrier de l'Assistante Sociale de votre secteur vous proposant une visite à domicile ou vous invitant à la contacter.

POURQUOI ?

L'Assistante Sociale Polyvalente de secteur travaille au sein d'une circonscription en collaboration avec d'autres travailleurs médico-sociaux (Médecin, Puéricultrice, Infirmière, Sage-femme ...)

Son domaine d'intervention auprès des familles est large. Elle a entre autre un mandat de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I. : protection médico-sociale des mères, futures mères et des enfants de moins de 6 ans).

C'est dans ce cadre qu'elle reçoit les avis de grossesses de la Caisse d'Allocations Familiales et qu'elle contacte les futurs parents. Selon sa disponibilité, elle peut proposer une visite à domicile.

En effet, l'attente puis la venue d'un bébé entraînent certains changements dans la vie familiale. Les parents souhaitent parfois en parler. L'Assistante Sociale peut alors être leur interlocutrice et répondre à leurs questions.

Les Assistantes Sociales de la Circonscription 19 comprenant les cantons de St-RENAN, PLOUDALMEZEAU et OUESSANT, espèrent que ces quelques lignes vous auront permis de mieux comprendre leur intervention.

Vous pouvez joindre :

Mme Guilbault

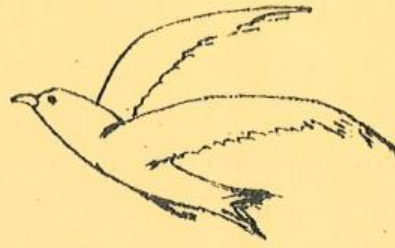
au Centre Médico-Social de ST RENAN

Tél. : 98-84-23-22.

VIE

ASSOCIATIVE

CLUB
DES
MOUETTES



Le Club des Mouettes a organisé sa vente artisanale qui a obtenu un grand succès le Dimanche 7 Août.

Les étals étaient bien achalandés ; il n'y avait que l'embaras du choix. (les articles proposés sont confectionnés à longueur d'année par nos aînés).

La restauration a aussi bien marché : les crêpes étaient bonnes et le café excellent. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée.

Le 13 Septembre, le Club ouvre ses portes. Les aînés peuvent passer un bon après-midi les Mardi et Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00.

A bientôt...

\$



Une saison est à peine finie, qu'une autre commence.

Une saison 87-88 riche en événements avec entre autre l'organisation de 2 galas, l'un à Plougonvelin, l'autre au Conquet.

Les résultats obtenus au cours de la saison avec notamment le titre de champion du Finistère pour René CHAPALAIN en Senior Ceinture MARRON et Solène LE MEUR chez les Benjamins.

Enfin, la rencontre internationale avec le club anglais de St Austell fut un grand succès tant par les combats spectaculaires que par l'organisation du séjour des anglais.

Les responsables du club remercient toutes les familles d'accueil ainsi que les commerçants qui, par leur aide, ont permis la réalisation de cette rencontre.

La saison 88-89 est commencée, les inscriptions se font au club "Dojo de l'Iroise", 4 rue Saint Barbe aux heures des cours :

Enfants	Mardi	18 h 00 à 19 h 30
	Jeudi	18 h 00 à 19 h 30
Adultes	Mardi	19 h 30 à 21 h 00
	Jeudi	19 h 30 à 21 h 00
Enfants et Adultes	Samedi	17 h 30 à 19 h 00

ASPECT

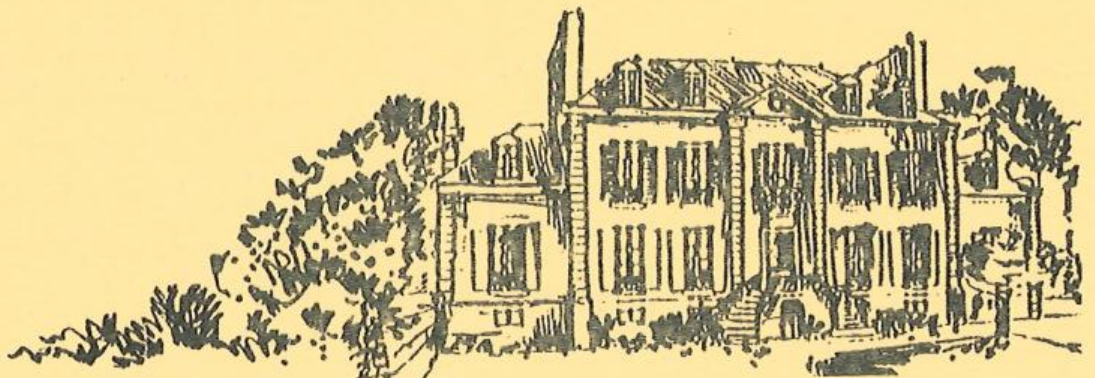
L'IDENTITE CONQUETOISE...

Le Conquet, "cité de caractère", enchâssée dans un site magnifique, constitue un patrimoine dont nous sommes fiers. C'est pour sa défense et sa promotion qu'ASPECT oeuvre depuis plus de six mois. Quel que soit le résultat de ses entreprises, sa plus grande réussite aura été de faire prendre conscience que les problèmes de l'environnement sont l'affaire de tous.

Il existe en France plus de 25 000 associations de type ASPECT. Nous sommes aussi confortés dans notre démarche par les plus hautes instances internationales et nationales. La communauté européenne a consacré une année, entre 1987 et 1988, à l'environnement qui est l'un de ses objectifs essentiels. Le 70ème congrès des maires de France a retenu pour thème central de ses travaux la protection de l'environnement. La motion finale recommandait à tous les maires de lutter contre les pollutions, d'aménager la protection des espaces naturels, de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti, d'associer les habitants à l'action locale pour l'environnement.

Nous pensons agir pour le plus grand bien de l'intérêt général. Nous rappelons que la sauvegarde du patrimoine engendre une richesse sociale, humaine et économique, qu'elle contribue à l'amélioration du cadre de vie et que nous n'irons jamais à l'encontre d'un intérêt vital pour notre commune.

En conclusion, nous lançons une idée et un défi. Il existe depuis peu des jumelages de sites protégés au niveau européen. Celui de Kermorvan et des Blancs Sablons pourrait être jumelé avec un site de même nature quelque part en Europe. Les pavillons bleus d'Europe récompensent chaque année les communes dont l'environnement a été valorisé et plus particulièrement celles dont la propreté des plages et des eaux est exemplaire. Pourquoi pas LE CONQUET ?... Nous en avons la capacité... Et si un jour ce pavillon flotte au fronton de la mairie, nous serons encore plus fiers d'être Conquétois.





Encore une saison bien remplie cette année pour l'Association.

La brocante de Juillet et d'Août a remporté beaucoup de succès. Nous remercions vivement les commerçants qui nous ont soutenus à chaque manifestation ainsi que les bénévoles "hors association" qui nous ont apporté leur concours dans les stands.

Les réjouissances du 14 Juillet se sont déroulées dans une joyeuse ambiance ; que ce soit pour la course à la godille, le concours de déguisement en papier journal sans oublier la course de garçons de café que l'assistance n'a pas manqué d'encourager.

C'est par un défilé aux lampions qu'a débuté la soirée du 14 Juillet. Ceux-ci ont été très prisés. Les rues du CONQUET se sont trouvées, pour un moment, sous le charme de ce déploiement de couleurs et de lumière.

Le feu d'artifice sur le port n'a fait que confirmer cette impression puisque cette année le temps s'est montré clément et chacun a pu l'apprécier pleinement.

Dans le cadre des "échanges d'enfants" nous avons reçu 8 enfants de MANIGOD pour une dizaine de jours.

Notre Président Xavier JEAN, son épouse et quelques membres de l'Association se sont rendus à Manigod pour la "Fête de l'Aiguille", le 14 Août dernier. Ils ont participé activement à la première manifestation de l'Association "MONTAGNE et MER" celle-ci organisait une "journée crêpes" ! Ce fut un grand succès : 15 kgs de confiture furent nécessaires pour garnir les crêpes !!

Madame VEYRAT Rolande, Présidente de l'Association MONTAGNE et MER, nous a rendu visite du 1er au 10 Septembre.

A cette occasion, un voyage vers MANIGOD a été envisagé pour le début 1989.



ANNEE DANSE 88/89

"Danse à Tous Vents" ouvre sa nouvelle saison de cours de danse, dans les studios de la vieille usine lieu-dit "Poulconq".

L'association propose des cours de danse classique pour les enfants à partir de 5½ et moderne pour les adultes et adolescents à partir de 12 ans. L'enseignement est assuré par Nicole d'Alençon.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la Toussaint durant les heures de cours à la vieille usine (route en face de la gendarmerie)

HORAIRE DES COURS

	Lundi	Mercredi	Vendredi
Classique			
Préparatoire I		10h à 11h	
Préparatoire II		11h à 12h	
Elémentaire I	17h15 à 18h15		17h15 à 18h15
Elémentaire II	18h15 à 19h15	17h à 18h15	
Elémentaire III		18h15 à 19h45	18h15 à 19h45
Moderne			
Mod. I	9h15 à 10h30		
Mod. II		20h à 21h30	
Mod. II			20h à 21h30

A partir des niveaux Elémentaire, les élèves auront deux cours par semaine. ce deuxième cours est nécessaire pour une meilleure progression et la préparation du spectacle.

POUR TOUTES INFORMATIONS CONTACTER N. d'ALENCON: 98.89.12.94.



LA RUCHE



Le 6 Septembre, c'était la rentrée scolaire et celui de l'ouverture de "la Ruche".

Si les abeilles n'ont pas de cartable, elles possèdent une trousse de couture, du matériel de bricolage, etc...

Nous rappelons aux personnes désirant s'inscrire à notre club que nous nous trouvons chaque mardi, à partir de 14 h 00, à la salle omnisports, au 1er étage côté Est.

Nous serons heureuses d'accueillir toutes celles qui se joindront à notre groupe.

Bonne rentrée...



DE BABORD A TRIBORD

La Maîtrise du Groupe Marin du Conquet informe les enfants et les jeunes désireux de venir participer aux activités Scout que la première rencontre aura lieu le Samedi 1er Octobre à 14 h 00 au presbytère. Nous vous invitons à venir partager la vie de notre mouvement. Les enfants seront accueillis à partir de huit ans.

Si des adultes veulent venir nous rejoindre pour nous aider à encadrer les jeunes dans leurs activités, réfléchir avec eux, les servir ; ils seront les bienvenus.

Le groupe local, c'est une communauté d'adultes associés dans un même projet : proposer et faire vivre le scoutisme, de l'enfance à l'entrée dans la vie actuelle.

Baden Powell, fondateur du scoutisme, disait :

" Former des citoyens actifs, utiles et heureux, des artisans de paix et de développement, capables de prendre part à la vie de la cité". Paroles d'actualités !!!

La Maîtrise

Pour tous renseignements complémentaires :

Tel. : 98.89.03.35 Responsable Groupe

Tel. : 98.89.00.24 Aumonier Groupe



La Garderie

Il y a 1 an lors de la rentrée scolaire que la garderie se mettait en place au CONQUET. Au cours de cette année, la fréquentation n'a cessé de croître.

Pour la rentrée scolaire 1988, Madame BARON (Lison pour tous les enfants), aidée par une autre personne (contrat TUC) accueillera les enfants le matin à partir de 7 h 45 et le soir jusqu'à 19 h 00 (si d'autres horaires vous intéressent, le faire savoir à la "Garderie" Tel. : 98.89.05.07).

Le mercredi et les petites vacances, la "Garderie" ouvre un centre aéré (CLSH) à la journée, 1/2 journée, à l'heure (selon vos besoins). Il est souhaitable de les signaler en début de semaine pour que Madame BARON puisse prévoir un programme en fonction du nombre et de l'âge des enfants.

Cette année, les activités vont être très étendues : piscine, poney, visite d'exposition, participation à l'école des sports...

Si vous avez des jouets, des revues, des livres pour enfants qui vous encombrant, pensez à nous les apporter au 5 rue Aristide Lucas.

Tarif (période scolaire)

1/2 heure : 6 F

1 Heure : 9 F

2 Heures : 17 F

Tarif (Mercredi et petites vacances)

1/2 journée : 25 F

Journée : 50 F

1 Heure : 10 F

* La "Garderie", gérée par l'association familiale et rurale, est agréée par Jeunesse et Sports.

* Les frais de garde des enfants sont déductibles des impôts jusqu'à 7 ans.





Les équipes Seniors ont repris le chemin de la salle : le 12 Août pour les filles, le 17 pour les garçons.

- les filles afin de participer à un stage interne en vue de la Coupe du Finistère, jouèrent au cours de cette coupe deux matchs contre St Renan et Plouarzel, deux courtes défaites. Elles disputèrent ainsi le match d'ouverture du tournoi contre E.S Kerbonne lors de la 8^e édition du challenge "Pen Ar Bed " du 27 Août dernier.

Pour les garçons ce fut une reprise en douceur tout d'abord avec le tournoi du Conquet où ils reconquirent de toute lutte leur titre après une amélioration constante durant les matchs et une victoire facile contre Kerbonne 3.

La 8^e édition du challenge "Pen Ar Bed " disputé le samedi 27 Août fut une nouvelle fois d'un très bon niveau de basket pour ce début de saison. En effet, toutes les équipes étaient présentes avec leurs nouvelles recrues. Et si l'Hermine de Nantes a un peu déçu, en revanche, le P.L Recouvrance étonna et se permit même de disputer la grande finale à E.S Kerbonne, valeur sûre de la Nationale III.

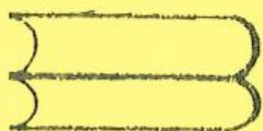
Les championnats seniors filles et seniors garçons ont repris depuis le 25 Septembre :

- pour les filles, un seul mot d'ordre, le maintien : en effet, après les trois départs, l'effectif est au plus juste et n'aura jamais été aussi jeune. Il faudra faire l'amalgame de la jeunesse, de la vitesse et de l'expérience afin d'atteindre l'objectif, mais nous pouvons être optimistes.

Pour les garçons, le championnat ne devrait poser aucun problème au vue de l'effectif et de l'expérience du groupe. Aux jeunes de s'imposer dans le groupe et dans le cinq de départ. S'il y a défaillance, c'est que certains seront à cours d'entraînement, les horaires ne correspondant pas toujours avec le travail et la scolarité de certains jeunes. Attendons pour voir.

Prochain rendez-vous important :

Coupe de France cadettes : Dimanche 16 Octobre à 15 H 30 au Conquet contre C.J Renanais.



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS

10 RUE LIEUTENANT FOURDEN EL CONQUET

Prêts de livres - Adultes, Jeunes

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Mercredi	de 14h30 à 17h30
Judi	
Samedi	

Nous informons les lecteurs que nous devons recevoir prochainement des nouveautés, mais aussi que si besoin est, un ouvrage demandé et absent des rayons peut être fourni sous quelques jours.

D'autre part, nous tenons à vous signaler une autre activité de Culture et Bibliothèques pour Tous : La LUDOTHEQUE.

Deux Ludothèques sont implantées à Brest, où vous pouvez emprunter des jeux avec votre carte d'abonnement à la bibliothèque. 1 300 jeux sont disponibles pour tous les âges.

Renseignements et inscriptions :

6 rue Maréchal Vallé (Bellevue)	les mercredis de 14 h 30 à 17 h 30
	les samedis de 14 h 30 à 16 h 00
8 rue Massillon (St Martin)	les mercredis de 10 h 00 à 12 h 00
	les vendredis de 16 h 00 à 18 h 00

Vous y trouverez aussi des cassettes d'enfants.

Tel. : 98.80.65.52



ECOLE

SAINT

JOSEPH

*Vive
l'école!*

Le mardi 6 septembre, l'Ecole St Joseph a rouvert ses portes...

Mais depuis une dizaine de jours déjà, une équipe a repeint le préau et égayé la cabane des maternelles.

L'entrée des petits est agrémentée d'une fresque sur le milieu marin, réalisée en fin d'année scolaire, dans le cadre d'un projet d'action éducative, par les élèves de C.M.2 aidés par un parent d'élèves.

Une nouvelle enseignante à l'école cette année : Mme Anne GUENEGAN en remplacement de Mme Monique LE MCIGNE.

Quelques impressions de rentrée par une élève de C.M.1 :

" A la rentrée tout s'est bien passé... Il y a 4 nouveaux dans la classe qui sont bien gentils. Il n'y a que 2 jours que nous sommes là et je suis déjà bien habituée à tous. J'ai remarqué quelques changements : Mélanie est plus grande... Erwan s'est assagi... Tout le monde est toujours aussi gentil. Les nouveaux s'appellent Erwan, Yoni, Rozenn et Arnaud.

J'espère que l'année se passera bien..."

ECOLE SAINT JOSEPH & COLLEGE DOM MICHEL

Nous invitons tous les parents et amis de nos écoles à venir nous rejoindre tous les "jeudis-scolaires" à l'ATELIER-KERMESSE (ouvert de 13h30 à 16h30 dans un local situé au dessus de l'école maternelle St Joseph). D'autre part, nous acceptons tous les restes de : tissus, laines, fil à coudre, à broder, à crocheter, la mousse pour bourrer les coussins, les vieux collants.....,etc... et aussi toutes nouvelles idées. Rejoignez-nous vous ne le regretterez pas !

Collège Dom Michel

La rentrée du Collège s'est effectuée sous de bons auspices avec une augmentation des effectifs de 11 % par rapport à l'année dernière.

Le premier trimestre verra l'accent mis sur une journée "INFORMATION METIERS". Madame JAMET permanente du Service Information des Familles (S.I.F.) à QUIMPER sera là pour répondre à toutes questions relatives à l'orientation de vos enfants. La documentation du B.D.I. est à la disposition de toutes personnes qui voudraient les consulter.

Le 2ème trimestre quant à lui verra la préparation plus précise du voyage à MADRID (ESPAGNE) pour les 4è et 3è.

Quant au 3ème trimestre il sera naturellement axé sur l'examen de fin de cycle qu'est le "Diplôme National du Brevet".

Comme 70 % des Collèges du FINISTERE la "rénovation" est entrée chez nous. Mais que faut-il entendre par "rénovation" ? une attention plus grande sera portée aux élèves en difficultés, quant aux élèves plus rapides ils auront la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans divers domaines.

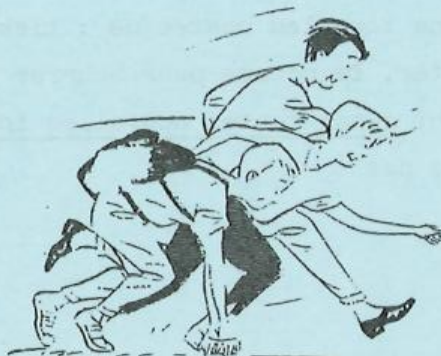
Très bientôt des contacts seront pris avec les Ecoles primaires des environs pour l'apprentissage de l'Anglais en CM.

Des projets immobiliers commencent à germer. En effet, il est temps de penser au remplacement du bâtiment préfabriqué et de pourvoir à de nouvelles installations de chauffage.

Pour terminer ce tous d'horizon nous vous informons que l'ASSEMBLEE GENERALE est prévue pour le MARDI 11 OCTOBRE 1988.

Bonne année scolaire à tous !

renseignement pratique : Secrétariat ouvert lundi matin, mardi matin, jeudi matin et vendredi matin
n° téléphone du Collège : 98 89 01 72



SUITE ...

Tandis que la famille Launay exploite Béniguet, les Guilhem installent leurs fours à soude sur d'autres îles de l'archipel de Molène afin d'approvisionner leur usine du Conquet.

L'arrivée de l'ingénieur Tissier à la direction de cet établissement en détermine l'expansion..d'où cette requête aux autorités :

---Sous-Préfecture de Brest

Le 18 mai 1832

Monsieur le Maire du Conquet ...

Mme Veuve Guilhem et fils ont présenté à Mr le Préfet une pétition par laquelle ils sollicitent l'autorisation ..

1/ d'élever de cent mille kilogrammes à trois cent mille kilogrammes leur fabrication des soudes de varec'h précédemment autorisée dans les îles de Quémènes et Trielen.

2/d'en fabriquer annuellement jusqu'à concurrence de cent mille kilos sur l'île de Bannec ...etc...

Pendant plusieurs décennies, la famille Launay se contente d'exporter par sloups caboteurs la soude à destination des verreries de Rouen ou de la vendre brute à l'usine Tissier. Mais en 1875, Albert Marie Mazé-Launay décide de fonder une usine d'iode au Petit-Cosquer en Kerhuon. Désormais ses bateaux font la navette entre Béniguet et la cale Kerhorre. L'iode se vend cher, les affaires de Mazé-Launay prospèrent. Hélas en 1885 une faillite retentissante, orchestrée en partie par les autres usiniers, le ruine. Ses biens sont vendus, en particulier sa grande maison de maître qui deviendra l'Hôtel du Gué Fleuri.

Quant à la soude brute de Béniguet elle alimentera dès lors les fours de chez Tissier au Conquet.

Goémoniers et cultivateurs : Les goémoniers, population saisonnière originaire de la région de Plouguerneau; ils arrivent aux îles après les "Gras" et en repartent à la fin septembre/ début octobre. Logeant dans des cahutes rudimentaires faites de pierres, terre, tôles..ils vont chaque jour en mer arracher du fond, à l'aide de faucilles à longs manches, les algues qui, séchées puis brûlées deviendront la matière première : "le pain de soude" d'où les usiniers extrairont l'iode et divers autres produits chimiques. La demande en soude est très forte à la fin du XIXe et au début du XXe, de ce fait ce sont de véritables colonies qui peuplent les îles pendant la saison du goémon : les hommes embarqués sur de petits sloups font la récolte en mer, à terre les femmes et les enfants s'occupent du séchage ..

Il ne faut cependant pas s'imaginer que le dernier goémonier parti, les îles restent désertes de l'automne au printemps suivant : terres d'agriculture et d'élevage elles sont peuplées à l'année par des exploitants agricoles, leurs familles, leurs employés.

1893 : Le choléra : ...depuis le début du siècle, des épidémies de choléra morbus sévissent en Bretagne, à intervalles irréguliers mais toujours avec des effets meurtriers. .Celle-ci débute à Molène le 15 août 1893, le mal apporté dit-on par un marin de passage, ce jour-là 7 personnes meurent, dans les 10 jours qui suivent disparaîtront 37 personnes. On raconte que le bois manquant pour la confection des cercueils, l'abbé Le Jeune, recteur, dut lui-même démolir le toit de son école pour donner une sépulture convenable aux victimes.

à Trielen, le choléra frappe le même jour : le 15 août le patron Charles Quelled et un domestique meurent quelques heures après avoir ressenti les premiers symptômes ; le 17 : 5 morts, le 18 : 3 morts, le 19 : 1 mort et le 20 : 3 morts . Là comme à Molène le mal disparaît aussi soudainement qu'il était apparu.

Au Conquet il aura dans le même temps causé entre 12 et 15 victimes.

A Trielen, pendant de très nombreuses années (et peut-être encore aujourd'hui), on pouvait remarquer le tertre marquant la tombe des 13 victimes du choléra.

Le fléau a épargné Béniguet au mois d'août mais il vient "réparer cet oubli" au mois d'octobre 1893 : le 6, Nicolas Balcon, célibataire, 45ans, domestique de ferme chez la veuve Le Guen est le premier touché, il meurt dans la journée. Le lendemain on enterre un de ses compagnons et deux autres le 8. Le choléra disparaît alors définitivement de notre contrée.

....

La population sédentaire des îles ne cesse alors d'augmenter/pour exemple: le recensement de 1906 nous indique que résident :

à BENIGUET

Salou Jean, de Kerlouan, fermier, avec lui sa femme, leurs 7 enfants et 4 domestiques.

Salou Guillaume, aussi de Kerlouan, sa femme et 1 enfant.

Quellec Louise, fermière, 1 enfant, 1 nièce et 10 domestiques

Menguy Pierre, de Ploumoguier, fermier, son épouse Copy Victorine, 3 autres personnes de la famille Copy dont Ambroise Copy pêcheur et 12 domestiques.

Quéré Joachim, de St Pabu, fermier, son épouse et 14 domestiques.

à QUEMENES

Raguenes Jean François, de Plougonvelin, fermier, sa femme Copy Ambroisine, leurs 3 enfants, 2 parents proches et 20 domestiques dont 2 femmes

à TRIELEN :

Lannuzel Adelaïde, de Plougonvelin, fermière, seule femme avec 17 domestiques

à BALANEC :

Floc'h Eugène du Conquet, sa femme Le Guen Marie, 2 enfants et 3 domestiques.

Tous ces gens depuis 1900 font partie du Conquet, à cette date les îles ont été élevées à la commune de Ploumoguier.

La guerre 1939-45 ne vide pas Béniguet, des deux fermes l'une est exploitée par Jean Simier. Originaire de Plouguerneau, il a pris la succession de la Veuve Roudaut. De ces années passées à Béniguet il a consigné ses principaux souvenirs dans un gros volume dactylographié dont j'extrais cette seule phrase : " Béniguet c'est l'enfer des hommes, le paradis des femmes et le tombeau des chevaux".

En ce qui concerne ces animaux, ce n'est pas tant à tirer les charrettes de goémon qu'ils s'épuisaient qu'au charroi des tombereaux de galets que venaient chercher les gabarres de Lampaul pour les travaux du port de Brest.

En 1947, les Simier ont pour voisins les Pors : Guillaume Pors le patron est natif de Plouguerneau, avec lui sa femme Maryvonne, leurs deux enfants, René et François, un neveu et 5 ou 6 employés dont François Tréguer, dit "Galoche", 73ans, vétéran de la campagne de Madagascar avec l'amiral Dupetit-Thouars.

La concurrence de l'iode chilien amenant la fermeture des usines du Finistère, les îles se vident : on lit dans le "Télégramme" du 10 mars 1954 : " Le dernier habitant de Béniguet, Jean Louis Guillermou vient de regagner la terre ferme, le Conseil Supérieur de la Chasse a acheté l'île pour 4 millions de francs à Mme De Brun du Bois - Noir, demeurant à Fez (Maroc).

...

1965, Béniguet inhabitée attire les convoitises de la Marine Nationale qui souhaite en faire un champ de tir pour son aviation embarquée. Seule une vive réaction de la population du Conquet, des élus, des marins-pêcheurs (85 hommes pour 34 bateaux), des estivants, ..réussira après de longs mois de manifestations, pétitions, délégations à faire avorter le projet des militaires.

Depuis l'île a été tenue en ferme dans les années 1968-72, par Samuel Pengam originaire de Plouguerneau et aussi goémonier.

Aujourd'hui, Béniguet dont seul l'accès aux rivages est permis, reste déserte la majeure partie de l'année

Sources : Archives Mairie Le Conquet- Etat-Civil Ploumoguier(Choléra).
Jean Simier : 6 ans à Béniguet ...Journal Le Télégramme ...
Club d'histoire du Relecq-Kerhuon
Tud-ar-Vro .
Les Goémoniers , Pierre Arzel.

J.P. CLOCHON sept.1988